

Courcelles \* Trélou-sur-Marne \* Chassins \* L'Erolle \* Avize



## Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers amis,

La toile de fond, qui a fait le contexte de cette année, a encore une fois été très particulière. La guerre a de nouveau surgi sur le territoire européen avec ses atrocités pour le peuple ukrainien impliquant des conséquences économiques pour le monde entier. La montée de l'inflation, une pandémie qui est loin d'être terminée sont, pour chacun de nous, une épreuve. On pourrait donc penser aujourd'hui que nos vœux ont un "petit côté dérisoire".

Méditons sur ce grand auteur français, Monsieur François René de Chateaubriand, qui a écrit dans *Mémoires d'outre-tombe* que : « Les moments de crise produisent un redoublement de vie chez les hommes. »

L'année nous a tout de même apporté de nombreux sujets de satisfaction. Tout d'abord, notre fête communale pour les enfants fût un temps fort de cette année. De plus, ce second semestre 2022 a permis à plusieurs de nos projets de voir le jour :

- L'achat de la maison de l'ancien Abbé de notre commune pour la création d'une maison d'assistantes maternelles « les ptits bouchons » pour une ouverture prévue au premier trimestre 2023 après la réalisation de travaux.
- Nos cloches ont, de nouveau, repris du service avec la mise en sécurité de notre clocher.
- De nombreux travaux de voirie ont été réalisés tout au long de l'année : l'installation d'un second columbarium, la mise place de panneaux de voiries, une nouvelle sonorisation pour notre église, le remplacement du brûleur pour notre chaudière moins énergivore, l'aménagement du ru de L'Erolle aux Hattiers, la sécurisation de l'entrée de l'école et de la mairie, la mutation de l'éclairage de l'école et des bâtiments municipaux en lumière LED.

Comme a dit l'abbé Pierre : « Un sourire coûte moins cher que l'électricité, mais donne autant de lumière. » Alors, sourions à cette nouvelle année 2023 où nous poursuivrons nos investissements malgré le contexte qui nous oblige à toujours plus de restrictions financières.

La fin de l'année est aussi le moment de saluer toutes les personnes bénévoles, les associations qui s'investissent dans la vie de la commune et vous encourager à poursuivre vos actions pour le plaisir de tous. Une pensée pour tous ceux qui nous ont quitté emportant avec eux la mémoire de notre commune.

Mesdames, Messieurs, Chers amis, au nom de tout le conseil municipal, du personnel, je vous souhaite une très belle année 2023 ! Qu'elle soit synonyme de santé et de bonheur.

Amitiés,  
Le Maire

## Une commune active...

**Un fleurissement réussi malgré un été caniculaire, des nouveautés chaque année.**

**Bravo à la commission et à notre employé communal qui a arrosé régulièrement !!**



**La cérémonie du 8 mai**, en mémoire à la victoire de la seconde guerre mondiale 1939/1945, a réuni enfants, parents, grands-parents pour le devoir de mémoire.

Le verre de l'amitié offert par la municipalité a été servi aux personnes présentes.



**ALSH** (centre aéré) de Trélou-sur-Marne dirigé par Gaëlle, accompagnée de plusieurs animateurs, durant les 4 semaines de juillet. 40 enfants de tous âges ont pu s'amuser au travers du thème « HARRY POTTER », favoriser leur imagination et leur créativité, être accompagnés vers la découverte et/ou la redécouverte de l'univers des sorciers et de la magie à travers l'histoire d'Harry Potter.



## Une entrée de village embellie



L'entrée du village (Chassins-Trélou) a été embellie avec des arbustes tout au long de l'allée menant au cimetière. Il est à déplorer, que nous avons été victimes de vols de plusieurs arbustes. Cela est décourageant pour les personnes qui œuvrent pour les espaces verts.

La tête de sécurité de buse avait été accidentée, cela a été refait et modernisée.



## Portes ouvertes au centre de secours

Nos sapeurs pompiers ont ouvert les portes du centre de secours. Au programme : visite du centre, démonstrations des gestes qui sauvent, désincarcération d'un véhicule et prise en charge de la personne accidentée.

Une restauration sur place le midi et le soir, des crêpes tout au long de la journée...

Un seul regret : le manque de visiteurs. En espérant que la prochaine portes ouvertes prévue le 7 mai 2023 mobilisera davantage !



Une première fête villageoise réussie. Merci à toutes les personnes qui ont permis que cette journée soit un succès. Merci aux enfants du périscolaire d'avoir préparé les jeux qui ont ravi ceux présents. 170 barbes à papa ont été offertes aux petits comme aux grands... Déjà de nombreuses nouvelles idées pour le **Dimanche 02 juillet 2023**

Retenez bien cette date car nous aimerions pouvoir vous proposer des rencontres «famille» : concours de tartes, tire à la corde, course de sacs, relais, concours de boules ...



Retraite aux flambeaux le **13 juillet** au soir, pour la fête nationale, une première ! Les nombreux participants sont montés par le chemin de la justice, balisé de lampes solaires. Sous le sapin les attendait une conteuse.

Le **14 juillet**, une cérémonie au monument aux morts a rassemblé un bon nombre de participants. Le Maire en a profité pour remettre des médailles aux Sapeurs Pompiers : 1ère classe Guillaume OUDINOT et à l'adjudant chef Philippe SERVENAY.



## 1982-2022 : 40 ans d'engagement de l'adjutant chef Philippe SERVENAY

En présence de :  
Mr Vincent COUVENT (à gauche)  
son ancien chef de caserne  
&  
Mr Steeven LOW (au centre)  
nouveau chef de caserne



**La brocante** organisée par familles rurales fut une fois de plus une réussite : 75 exposants (dont 37 de Trélou-sur-Marne), 452 ml au total ...  
Le temps menaçant du matin a laissé place au soleil ensuite.  
La charrette garnie pesait 12 Kg 530, remportée par Franck METEYER.

### Villages & Coteaux propres.

La participation de notre commune est organisée par la section locale de Trélou-sur-Marne. Cette matinée a rassemblé 21 participants. Le café et la fameuse brioche de Jean-Louis ont attendu les participants sur la place. Nous déplorons une nouvelle fois l'importante récolte de déchets. Pour clôturer cette matinée, la section locale a offert un verre à chacun. En retour, la commune reçoit des rosiers qui permettent d'embellir notre commune.

Merci aux participants !



**Congrès des sapeurs pompiers de l'Aisne 2022  
à Château-Thierry**  
Remise de la Médaille d'honneur  
des sapeurs pompiers  
36 ans de service  
au sergent-chef William DANSIN

**Commémoration du 11 novembre** marquant la victoire de la 1ère guerre mondiale 1914-1918. Nous remercions les personnes présentes pour honorer la mémoire de nos citoyens « Morts pour la France ». Nos poilus méritent bien cet hommage.  
Merci aux enfants présents et à leur chant qui a réchauffé les cœurs.



## Aménagement du ru de l'Erolle aux Hattiers : Réfection de 2 ponts

Nous vous rappelons que chaque riverain se doit d'entretenir la végétation du ru. Ainsi, il convient d'éliminer les pousses de végétaux dans le lit du ru afin que les sédiments ne forment plus de barrières à l'écoulement de l'eau. Les talus peuvent, quant à eux, être entretenus de façon moins drastique. Sur les arbres, il est préconisé de couper les repoussons et les branches basses.



## La cour de l'école



Les dalles anti-chutes, devenues salissantes pour les enfants, ont été remplacées par du bitume.

Des tables de pique nique ont été installées pour le plus grand plaisir des enfants du périscolaire qui prennent leurs goûters en extérieur quand le temps le permet.



De magnifiques décorations, réalisées par les bénévoles de la commission des fêtes et cérémonies, avec essentiellement des matériaux de récupération, ont été parsemées dans notre village.

Un très grand merci à Julien HERAULT pour ce magnifique travail.



Mercredi 14 décembre 2022, les enfants des «Mercredis récréatifs» ont organisé leur **marché de Noël** afin de remettre à leurs proches toutes ces belles réalisations.



## Informations utiles ...

### Le recensement militaire ...

Aussi appelé journée civique , elle se réalise dans le mois du seizième anniversaire de l'enfant, fille ou garçon. Il faut se présenter en mairie avec la carte d'identité de l'enfant et le livret de famille où celui-ci apparaît. La secrétaire délivrera un document très important à ne pas perdre qui sera réclamé pour passer des examens scolaires, s'inscrire à l'auto-école... Cette démarche peut être faite par l'un des deux parents ou l'enfant lui-même.

La convocation pour la journée civique peut être tardive, pouvant aller parfois jusqu'à un an.

### Le frelon asiatique...

En hiver, les frelons hibernent. Un nid peut contenir jusqu'à 500 reines qui entrent en sommeil en attendant les beaux jours. Plus la météo est clémente, plus elles seront nombreuses au printemps. Celles qui ont été fécondées partiront construire un nid primaire où chacune élèvera, dans un premier temps une vingtaine de larves. Le nid grossira jusqu'à avoir un diamètre d'une quarantaine de centimètres, et pourra alors contenir entre 10 000 et 15 000 insectes. Le frelon asiatique est aussi un nuisible pour les abeilles, d'où l'importance de détruire les nids dès qu'ils sont repérés.

Attention : n'approchez pas et appelez directement un diagnostiqueur. Vous trouverez la liste sur le site [www.abeille-aisne.fr](http://www.abeille-aisne.fr). Il viendra constater gratuitement et fera intervenir les pompiers SDIS02, service gratuit dans l'Aisne uniquement pour les frelons asiatiques.

En 2020, les pompiers de l'Aisne ont procédé à la destruction de 959 nids.

En 2021, les pompiers de l'Aisne ont procédé à la destruction de 1167 nids.

### Errance animale ...

Afin de mieux gérer l'errance animale, parfois sources de nuisances, la commune, soutenue par 50 millions d'amis, fait stériliser les chats errants depuis 3 ans déjà. La personne attrapant un chat doit avoir l'accord de la commune pour pouvoir demander la stérilisation au vétérinaire. Cette personne devra ensuite remettre l'animal là où elle l'a trouvé. Chaque année, la campagne s'étale de mai à décembre. Sera-t-elle reconduite pour 2023 ? Surveillez les panneaux d'affichage. Soyez vigilants : une personne qui nourrit un chat errant en devient responsable et se doit alors de le faire stériliser et identifier (identification obligatoire depuis juillet 2012) à ses frais.

Les chiens errants sont sources de nombreuses nuisances : déjection n'importe où, aboiements et risques de provoquer un accident sur la chaussée. Merci de veiller à ce que vos chiens ne divaguent pas dans les rues « même s'ils sont gentils ». Tout chien errant, qui sera ramassé dans le village sans collier, sera déposé directement à la fourrière (« picoterie »). Il est important de rappeler que les frais restent à la charge du propriétaire.

Alors que les beaux jours propices aux promenades furent nombreux, il est déplorable de voir encore et encore des déjections canines joncher les rues, les trottoirs ou encore les espaces verts publics (monument aux morts par exemple). Nombreux sont nos citoyens à s'en plaindre. Rappelons que chaque propriétaire est responsable de son animal et doit contribuer au maintien de la propreté des espaces publics. En cas de manquement à cette obligation, le propriétaire risque une amende, au minimum 68€ (article R632-1 du Code Pénal). Rien ne coûte de se munir d'un sac afin de ramasser ce que son animal laisse après son passage.

## Le recyclage..

Nous avons tous constaté que nous avons de moins en moins d'ordures ménagères puisque nous trions, depuis déjà plus d'un an, beaucoup plus de plastique, papier, carton...

Cependant, les mêmes erreurs sont souvent observées concernant le tri du papier. Les papiers cadeaux plastifiés, papiers peints, papiers autocollants, papiers photos mais également les papiers d'hygiène comme essuie-tout, mouchoirs ne sont pas recyclables et vont donc dans le bac à ordures ménagères.

## La végétation...

Gérer la végétation en bordure des voiries, de ses biens et à proximité de son voisinage est de la responsabilité de tous.

La commune adhère depuis 2017 à « Zéro phyto ». Nous continuons de constater que peu de riverains réalisent l'entretien des abords de leur propriété.

Malgré l'arrêté communal pris et distribué dans les boîtes aux lettres, les mauvaises habitudes ne changent pas. Nous entendons sans cesse les mêmes paroles : « Si chacun nettoyait devant sa porte, le village serait bien plus agréable. » N'oublions pas également que notre village est traversé par de nombreux touristes ! Il est temps que chacun prenne conscience de cette nécessité.

## Déchetterie / compost ...

### - Brûlage à l'air libre ...

Rappel du règlement sanitaire départemental relatif à l'élimination des déchets Article 84 : Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères ainsi que les déchets d'hydrocarbures et de produits dérivés de la pétrochimie (pneus, huile de moteur, plastiques divers) est interdit.

Par ailleurs, selon le décret n°2002-540 du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets, celui-ci considère que les déchets de jardin et de parcs sont des déchets ménagers qui ne peuvent donc pas être brûlés à l'air libre (même la nuit...). Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'ils engendrent, le brûlage des végétaux contribue à la dégradation de la qualité de l'air. Le brûlage de 50 Kg de végétaux émet autant de particules qu'une voiture à moteur diesel récente qui parcourt 6 000 Km !

### - Gravats divers ...

Les gravats de chantiers, de constructions ou de travaux d'aménagements doivent être déposés sur des terrains habilités ou avec autorisations. Dans tous les cas, ces matériaux doivent être mis en déchetterie.

Pour obtenir une **carte d'identité ou un passeport**, il est conseillé de remplir un dossier en ligne. Pour cela, connectez-vous sur : « [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) ». Une fois le document rempli, il suffira de l'imprimer ou de noter le numéro qui vous sera délivré. Ce numéro est à présenter lors de votre rendez-vous dans l'une des mairies équipées pour recevoir les demandes (Dormans, Château-Thierry, Epernay, Fère-en-Tardenois, Soissons, Reims ...).

En plus de ce formulaire, il faudra vous munir d'une photo de moins de 6 mois, d'un justificatif de domicile de moins d'un an et d'un timbre fiscal (uniquement pour le passeport) que l'on peut soit acheter dans un bureau de tabac ou en ligne. En fonction de la situation de chacun, des documents complémentaires peuvent être nécessaires.

Les dates de chasse aux bois communaux, pour la saison 2022/2023, à venir :

- 14 janvier 2023,
- 28 janvier 2023,
- 11 février 2023,
- 25 février 2023.

**Mais attention aux chasses privées qui peuvent avoir lieu chaque jour !!**

## La Bibliothèque ...

Rappelons que nous avons une belle bibliothèque avec des livres renouvelés grâce au contrat avec la bibliothèque de Soissons.

La commune investit aussi chaque année pour alimenter, entretenir et rendre le local accueillant.

**Horaires de la Bibliothèque Municipale : Lundi 16h30-18h30 & Jeudi 17h30-19h00.**  
En juillet uniquement les jeudis et fermée en Août.

*Les écoles profitent de ce bel espace pour familiariser les enfants à la lecture et peut-être leur faire oublier le temps d'un livre les écrans ...*



*La mairie recherche  
un ou plusieurs bénévoles  
afin de renforcer l'équipe.*

Le système d'information communale « Mes Alertes » est remplacé par «Panneau Pocket » !

Nouveau !



**Panneau Pocket**

La commune s'équipe de l'application PanneauPocket. Téléchargez-la pour recevoir nos informations !

Ma commune 69003  
Info modifiée le 10/08/22

La Mairie à votre écoute

Dangers sur la voirie, problème d'éclairage public, dysfonctionnement réseau téléphonique ou tout autre signalement...

Vos signalements sont précieux. Tous les habitants peuvent faire remonter leurs observations, demandes ou remarques par mail. [Cliquez ici](#) Si vous le souhaitez, vous pouvez également joindre des photos

Infos Alerts Agenda

Gratuit  
Anonyme  
Sans Publicité

Disponible aussi depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

### ETAPE 1

Ouvrez le store de votre téléphone ou tablette :



Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

### ETAPE 2

Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".

### ETAPE 3

Enfin, cliquez sur le ❤️ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications.

Bonne utilisation !

Encore plus simple,  
scannez pour  
télécharger l'appli !





## Quelles autorisations, pour quels travaux ?

**TOIT**  
Tuiles (réfection de toiture) : DP  
Auvent, préau  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• > 20 m<sup>2</sup> : PC  
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP

**PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :**  
DP

**FAÇADE, RAVALEMENT :** DP

**CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES :** DP

**TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)**  
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité  
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : PC

**GARAGE**  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• > 20 m<sup>2</sup> : PC  
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

**PISCINE**  
• < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité  
• < 100 m<sup>2</sup> ouverte : DP  
• < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : DP  
• > 100 m<sup>2</sup> et/ou de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : PC

**MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE**  
DP

**VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES**  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 40 m<sup>2</sup> : DP  
• > 40 m<sup>2</sup> : PC

**CABANE BOIS OU BÉTON**  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• > 20 m<sup>2</sup> : PC

**PORTAIL**  
DP

**DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :**  
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.  
• Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.  
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

## Permis de construire

Les dossiers peuvent être téléchargés sur le site du gouvernement ([service-public.fr](http://service-public.fr)) ou à retirer en Mairie.

En cas de besoins pour constituer le dossier ou pour tous renseignements, notre service instructeur basé à l'aiguillage (Etampes-sur-Marne) est à votre service sur RDV au 03 23 85 32 23.

Le dossier, une fois constitué, est à déposer en mairie. Il sera enregistré et envoyé à notre service instructeur.

## Etat civil

### Naissances : Félicitations aux heureux parents !

BELLEGARDE Clémence, le 15 juillet 2022, à Epernay,  
RENARD BLAISE Marceau, le 23 août 2022, à Epernay,  
HIAUME Eli, le 18 octobre 2022, à Epernay.  
MOUSSÈ Eden, le 25 décembre 2022, à Epernay.

### Mariages : Félicitations aux heureux mariés

LEHOUX Nathalie & SAVART Henri, le 30 juillet 2022,  
OLIVIER Zoé & DURDON Antoine, le 13 août 2022,  
CRUZOÈ Lindsay & VANACKER Tristan, le 10 septembre 2022,  
BOUAUD Isabelle & GEBHART Michaël, le 15 octobre 2022,



### Décès : Sincères condoléances aux familles.

JUSZCZAK Ryszard, le 29 mai 2022, à Trélou-sur-Marne,  
DUFOUR Georges, le 9 juillet 2022, à Epernay,  
GLAVIER Jeanne, le 31 juillet 2022, à Epernay,  
PONTOIS Hervé, le 15 août 2022, à Paris13ème,  
ASSAILLY Philippe, le 07 octobre 2022, à Clermont-en-Argonnes,  
CARRÈ Vve CAVALLINI Claudine, le 29 décembre 2022 à Brasles.

# Les associations

## ASA de Trélou sur Marne

Président : Didier KOHLER  
asadetrelousurmarne@gmail.com  
Tél : 03 23 70 25 34 choix 2



Présidente :  
Frédérique GUEUCIER  
Tél : 06 13 71 61 92  
www.trelou-country.fr



Amicale des Sapeurs Pompiers  
Président : Jérémie FONTAINE



La Beauté du geste  
Tél : 06 33 32 97 75  
Site : bullescence.com



Société de Chasse  
Président :  
Jean-Claude OLIVIER



Cercle sportif de Trélou  
Président : Bertrand OLIVIER  
<http://cst-roller.blogspot.fr>



Fitness  
Président : E. DARTOIS  
Tél : 06.09.40.66.92



Président : Adrien LARANGOT  
Tél : 06 76 13 83 84  
Mail : [assotreloupassion@gmail.com](mailto:assotreloupassion@gmail.com)  
Site : [treloupassion.skyrock.com](http://treloupassion.skyrock.com)



Président :  
Bernard HERAULT  
Tél : 03 23 70 86 09  
[famillesruralestrelou@sfr.fr](mailto:famillesruralestrelou@sfr.fr)



Tél : 07.82.38.71.44  
Mail : [mam.lesptitsbouchons.003@gmail.com](mailto:mam.lesptitsbouchons.003@gmail.com)



**Syndicat Apicole du Sud de l'Aisne**  
Président : HUBERT Didier  
Tél : 07 68 90 11 64  
Mail : [syndicatapicolesudaisne@gmail.com](mailto:syndicatapicolesudaisne@gmail.com)  
Site : [syndicatapicolesudaisne.e-monsite.com](http://syndicatapicolesudaisne.e-monsite.com)

## L'Agence Postale Communale.

**Vous serez accueillis par Valérie ou Françoise,  
du lundi au samedi de 9h00 à 11h30.**

**Tous renseignements au 03 23 70 27 57.**



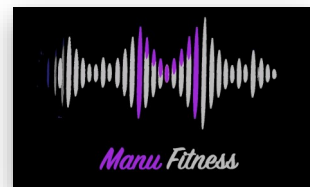
AGENCE POSTALE  
COMMUNALE

# Communication des Associations

*Emmanuelle DARTOIS, vous attend chaque Mercredi, à la salle polyvalente de Trélou-sur-Marne.*

18h30 : Cardio-renfo ou FAC (Fessiers/Abdos/Cuisses),

19h30 : Pilates/Stretching



*Inscriptions au 06.09.40.66.92*



*Lotos :*

*samedi 11 février 2023*

*& samedi 14 octobre 2023*

*Bals à Dormans :*

*le 1er avril 2023 avec Apple Jack*

*le 02 décembre 2023 avec TOLY*

Renseignements auprès  
de Frédérique GUEUCIER  
au 06.13.71.61.92.



Renseignements auprès de

Bernard HERAULT

au 03 23 70 86 09

**Assemblée Générale** le vendredi 13 janvier 2023,  
salle des associations, à 20h00.

**Brocante**  
dimanche 30 juillet 2023.

**Lotos**, samedi 11 mars 2023  
et samedi 25 novembre 2023,  
salle polyvalente, à 20h30.

**Spectacle de Noël**,  
Le samedi 09 décembre 2023 après-midi, salle polyvalente.

**Cercle sportif de Trélou-sur-Marne**



Le club de rollers vous accueille tous les samedis de 10H à 12H au gymnase de Dormans. Nous avons cette année 22 adhérents de 5 ans à ...

Les personnes intéressées peuvent venir essayer la discipline sur 2 séances avec prêt de matériel.

N'hésitez pas à nous rejoindre.

OLIVIER Bertrand, président

## Les horaires d'ouverture de la déchetterie de Trélou-sur-Marne

Lieu-dit de l'Anneau Brulé	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
 <b>ÉTÉ</b>	Fermé	Fermé	Fermé	9h - 12h	Fermé	9h - 12h
	14h - 19h	14h - 19h	14h - 19h	Fermé	14h - 19h	14h - 19h
 <b>HIVER</b>	Fermé	Fermé	Fermé	9h - 12h	Fermé	9h - 12h
	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	Fermé	14h - 17h	14h - 17h

### Maison de l'AGGLO : Maison France Services ...

La maison de l'AGGLO (1 rond -point du Cahot 02 330 Condé-en-Brie) vous renseigne et vous met en lien avec les différents services de l'AGGLO : déchets, urbanisme, aide à la personne, enfance-jeunesse, transport, culture...

Elle peut vous accompagner dans toutes vos démarches administratives et numériques du quotidien : CAF, impôt, CPAM, retraite, pôle emploi ...

Ouvert chaque Vendredi de 9h00 à 12h45 et de 13h30 à 17h00 sur rendez-vous au 03 23 69 75 41 ou [maisondelagglo@carct.fr](mailto:maisondelagglo@carct.fr).

On y retrouve aussi :

- Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation,
- Conciliateur de justice

téléphone : 07 83 70 12 38, courriel : [francis.alfonsi@conciliateurdejustice.fr](mailto:francis.alfonsi@conciliateurdejustice.fr)

- Région hauts-de-France : <https://www.hautdefrance.fr>
- SOLIHA, amélioration de l'habitat

Téléphone : 03 23 26 73 50, courriel : [contact.aisne@solih.fr](mailto:contact.aisne@solih.fr)

### Mairie de Trélou-sur-Marne

#### Ouverture au public :

**Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30**

**Adresse électronique : [contact@mairietrelou.fr](mailto:contact@mairietrelou.fr)**

Site web : [www.mairie-trelou-sur-marne.fr](http://www.mairie-trelou-sur-marne.fr)

Et aussi sur sa page Facebook « Trelou Mon Village »